

La Société des Artisans Canadiens-Français



D'après une photographie de QUÉRY FRÈRES, photographes.

Le 2 septembre avait lieu l'assemblée générale semestrielle de la société des Artisans Canadiens français, sous la présidence de M. l'échevin T. A. Grothé. Les diverses succursales y étaient représentées.

M. le chanoine Archambault, chapelain de la société, fut appelé à adresser la parole, et fit un joli discours que les membres ont bien applaudi.

Ensuite ont eu lieu les élections et tous les mêmes officiers ont été réélus. Voici comment se compose le bureau de direction : président, M. T. A. Grothé ; 1er vice-président, M. Joseph Thibault ; 2e vice-président, M. L. S. Gendron ; secrétaire, M. J. G. W. McGown ; trésorier, M.

Henri Roy ; 1er commissaire-ordonnateur, M. H. Branchaud ; 2e comm.-ord., M. H. Maillé ; directeurs, MM. Marcel Fontaine, Alfred Lambert, Domina Gagné, Thomas Moll et Nap. Deschamps. Censeurs : MM. Napoléon Théoret, Narcisse Lapointe et Eugène Langevin.

Le président et les autres officiers ont fait des discours de remerciement.

Des succursales seront fondées comme suit : le 5 septembre, à Lowell ; le 6, à Everhill ; le 7, à Salem ; le 8, à Providence ; le 9, à Fall River ; le 10, à Holyoke. MM. T. A. Grothé, L. S. Gendron, J. G. W. McGown, Henri Roy, le curé Auclair, F. X. Bélanger et Napoléon Lachance, se rendront aux États-Unis à cette fin.

MENDIANTS FIN DE GLOBE

Le mendiant sourd-muet (dans sa joie d'avoir reçu une pièce de 25 centins).—Merci, mon bon monsieur, merci.

Le monsieur (étonné).—Comment ! vous parlez !

Le mendiant.—Oui, monsieur. Ça n'est pas moi, mais un de mes amis qui est sourd-muet à cette place. Je ne fais que le remplacer pour une après-midi.

Le monsieur.—Où est il donc ?

Le mendiant.—Il est allé entendre la musique du Parc Sohmer avant qu'il ne ferme.

UNE CONSOLATION

Madame Pasfine, dont le mari était malade depuis longtemps, demandait hier au docteur quel était au juste son état.

Le docteur.—J'ai le regret, madame, de vous dire qu'il est très mauvais. Votre pauvre mari se meurt, pouce par pouce.

Madame Pasfine (résignée).—Merci, docteur ; j'aime mieux savoir ça et puis le pauvre homme ayant six pieds et demi, ça prendra encore pas mal de temps avant qu'il ne s'éteigne.

PAS TANT QUE LUI

L'avocat (auquel le jardinier vient de passer sa petite note).—Mais, Baptiste, vous venez à peine de finir cet ouvrage et vous me donnez déjà votre note ; vous êtes bien pressé ce me semble.

Baptiste (très tranquille).—Pressé ! pas autant que vous, monsieur l'avocat, moi j'attends que le procès soit fini pour donner mon compte.

CRI DU CŒUR

Le père.—Et vous supposez, monsieur, que vous pouvez entretenir une femme ayant des goûts aussi dispendieux que ma chère fille ?

Le prétendant.—Oui, monsieur, je le crois.

Le père.—Et bien, prenez là vite et soyez heureux ; moi je ne le puis plus.

PAS SURPRENANT

Le médecin.—Il est certain que vous avez, dans votre système, plusieurs sortes de poisons.

Le malade.—Je n'en suis pas surpris, docteur. Quelle était donc la dernière drogue que vous m'avez fait prendre ?